

EDITORIAL

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Ne pas tomber dans le panneau

David Angel



Après le massacre de Paris, de nombreuses voix s'élèvent pour demander une réponse sécuritaire à l'émotion provoquée.

À croire que certains n'attendaient que les attentats de Paris pour crier au renforcement des mesures sécuritaires. Alors que, en France, la prolongation de trois mois de l'état d'urgence a été approuvée par tous les partis, hormis une poignée de députés socialistes et écologistes, au Luxembourg comme ailleurs en Europe, les faucons demandent l'augmentation des moyens de lutte contre le terrorisme.

L'interdiction de la vente anonyme de cartes téléphoniques prépayées annoncée par le gouvernement à la suite des attentats fait encore partie des mesures les moins restrictives, si on la compare à ce que demande, entre autres, le CSV. Cela n'empêche pas qu'une telle interdiction - que d'autres pays ont mise en place bien avant le Luxembourg - soit peu efficace au vu des moyens que procurent les nouvelles technologies : des applications pour Smartphone permettent ainsi une communication cryptée, et ce sans carte prépayée anonyme.

Si le gouvernement Bettel n'a - pour l'instant -, pas encore révélé d'autres mesures législatives, c'est que beaucoup a déjà été mis en œuvre avant et après les attentats de janvier. Ainsi le projet de loi portant réforme du Service de renseignement, le plan VigilNat, ou le projet de loi réformant le Haut Commissariat pour la protection nationale (HCPN).

Mais le CSV ne serait pas ce qu'il est s'il ne profitait pas de l'occasion pour se profiler en tant que garant du « séchere Wee ». Ainsi, le parti chrétien-social demande qu'un article de la Constitution soit modifié avant tous les autres : l'article 32, rendant possible une sorte d'état d'urgence en cas de « crise internationale », et ce pendant trois mois. Pour le CSV, l'article devrait être plus précis et clarifier des points comme celui des perquisitions administratives, aujourd'hui employées en France.

Un point du projet de loi portant réforme du Srel est dans la ligne de mire du CSV : la limitation des effectifs du service à 75 personnes - qui constitue déjà une augmentation par rapport à la limite actuelle de 60 personnes. Cela alors que le ministre de la Sécurité inté-

rieure vient d'affirmer que nous avons affaire, au Luxembourg, à « une poignée » d'islamistes radicaux. Certains médias ont parlé de cinq personnes surveillées - ce qui ferait quand même une moyenne de 25 agents par terroriste potentiel. Un chiffre dont rêvent probablement les services français...

Si le besoin de sécurité d'une grande partie de la population est certes compréhensible, la législation antiterroriste doit-elle vraiment être renforcée après chaque attaque terroriste ? Certaines garanties fondamentales du système judiciaire devraient-elles vraiment être sacrifiées au nom de la sécurité ? Les récentes évolutions en France, où plus d'un millier de perquisitions administratives ont eu lieu, dont environ 90 pour cent n'ont pas abouti à des poursuites, ne devraient-elles pas nous ouvrir les yeux devant les dangers d'une telle parenthèse de l'État de droit ?

« Il n'est a priori pas encore trop tard pour miser, avant tout, sur la prévention. »

Le Luxembourg a plusieurs avantages par rapport à des pays comme la France : outre sa petite taille qui rend plus facile l'identification d'éventuelles menaces, il n'y est a priori pas encore trop tard pour miser, avant tout, sur la prévention. Une dimension qui n'apparaît que de façon marginale dans le débat public et qui, pourtant, devrait occuper une place centrale dans la lutte contre le terrorisme.

Une grande part dans cette stratégie revient certainement à l'éducation, mais d'autres aspects, comme la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations, ne devraient pas être négligés pour autant. Ne tombons pas dans le piège : une réponse aux attentats ultrasécuritaire et liberticide, accompagnée d'une rhétorique guerrière, c'est exactement ce à quoi s'attendaient les commanditaires du massacre de Paris. Si cela leur faisait peur, ils n'auraient pas commis les attentats. Alors faisons le contraire de ce qu'ils attendent et refusons de tomber dans une logique binaire : prônez haut et fort le vivre-ensemble et la démocratie, accueillons à bras ouverts, et ne nous laissons pas guider par la peur.

NEWS

NEWS

Luxleaks: Tax rulings weiter untersucht **S. 3**

Gesetzesreform zu Wahlumfragen:

Montagsfrage **S. 4**

Mobilisations pour la COP21:

Manifester malgré tout **p. 5**

REGARDS

Mendicité: Rassurer les commerçants **p. 6**

Belgien und der Jihadismus:

Nichts wie weg aus Molenbeek **S. 8**

Finances publiques:

À la recherche du chiffre magique **p. 11**

Unpolitisches Buch:

Von zielstrebigen Machern **S. 12**

Ozeane und Klimawandel:

Das zweite CO₂-Problem **S. 14**Libye: Sebha, capitale des maux libyens **p. 16**